



# Le 5 mars : Toutes et tous ensemble contre le MEDEF et le gouvernement Refusons l'ANI !

**NPA**  
NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

**Manifestation à Bordeaux  
11h30  
Place de la République**

**WWW.NPA33.ORG**

L'Accord National Interprofessionnel signé le 11 janvier par le Medef et la « troïka » syndicale CFDT-CFTC-CGC, donne pleinement satisfaction aux exigences du patronat en continuant le démantèlement du code du travail engagé par la droite et Sarkozy. En décidant d'inscrire dans la loi cet accord s'appliquant au niveau national et à l'ensemble des salariéEs, le gouvernement montre son empressement vis-à-vis du patronat

Cet accord faussement présenté comme un moyen de « sécuriser l'emploi » est en réalité une machine de guerre pour licencier plus vite et moins cher, pour baisser les salaires, imposer la mobilité, rallonger le temps de travail, pour subordonner la vie, le salaire, les conditions de travail des salariéEs aux profits de quelques uns.

## L'ANI une arme entre les mains des patrons

Les grèves et les occupations des usines en mai-juin 1936 avaient imposé au patronat les conventions collectives qui garantissent par branches professionnelles des droits collectifs qui ne peuvent qu'être plus favorables aux salariéEs. En 2013, au nom de la « compétitivité », la légalisation de l'ANI donnerait aux patrons la possibilité de contournements des conventions collectives dans la mesure où ils seraient validés par des organisations syndicales. C'est la régression assurée pour les droits des salariéES et une arme d'envergure pour le MEDEF afin d'augmenter les profits.

- **Le droit d'imposer la mobilité** : Les employeurs pourraient imposer à leurs salariés de changer de poste de travail ou de lieu de travail : un travail différent, non choisi ; un déménagement... un bouleversement de la vie des salariéEs en fonction des seuls intérêts patronaux.
- **Le droit de baisser les salaires** : l'ANI prévoit la possibilité d'imposer aux salariéEs une diminution nette des salaires, pas seulement par le biais d'un changement de poste, mais parce que le patron décrèterait que c'est nécessaire pour la « compétitivité » de l'entreprise
- **Le droit de faire travailler plus** : Au nom du « lissage » du temps de travail, les patrons pourraient éviter de payer les heures supplémentaires ou les heures complémentaires pour les salariéEs à temps partiel (80 % de femmes). L'ANI ce serait travailler plus pour gagner moins.
- **Un chantage permanent sur les salariéEs récalcitrants** : jusqu'à présent il y avait un minimum de protection pour empêcher les patrons de modifier le contrat de travail. Maintenant (presque) tout est possible, et pour les récalcitrants, c'est la possibilité de licencier « pour cause réelle et sérieuse », pour motif personnel ou par licenciement économique individuel (!) celles et ceux qui n'accepteraient pas les nouvelles dispositions.
- **Un permis de licencier sans frais** : l'ANI c'est aussi la possibilité de faire entériner un Plan de sauvegarde de l'Emploi par un simple accord d'entreprise, voire en l'absence d'accord, par un simple document de l'employeur homologué par la direction du travail dans un délai très court. L'enjeu est cette fois de contourner la loi et de raccourcir au maximum les délais pour couper court à toute contestation.

## Le résultat du « dialogue social »

Cet accord est l'aboutissement de la politique de « dialogue social » dont tous les gouvernements nous rebattent les oreilles depuis le gouvernement de la « gauche plurielle » de Jospin. Cela fait 15 ans que les partis politiques, du PS aux différents courants de la droite, expliquent qu'en France les syndicats sont trop conflictuels et qu'il faut qu'ils apprennent le dialogue avec le Medef pour devenir de véritables partenaires sociaux.

.../...

Les directions des syndicats ont accepté de se mettre autour de la table des négociations. Mais qu'y a-t-il à négocier quand on ne s'est pas donné les moyens de construire un rapport de force qui soit un peu plus en notre faveur ? Qu'y a-t-il à négocier, lorsque le gouvernement annonce qu'il a choisi son camp et qu'il légiférerait de toute façon ? En novembre le gouvernement Hollande-Ayrault avait expliqué sur tous les tons que si les organisations syndicales et patronales ne se mettaient pas d'accord, le gouvernement « prendrait ses responsabilités » pour mettre en œuvre le « Pacte de compétitivité » réclamé par les patrons...

Pour les salariéEs, les organisations syndicales et politiques qui ne veulent pas se résigner et attendre les prochains reculs la question à discuter est bien de savoir comment redonner confiance dans les luttes pour commencer à renverser les rapports de force ? Comment empêcher que les députés votent et que le gouvernement fasse appliquer cet accord, d'abord contre les salariéEs du privé, et ensuite en l'étendant aux salariéEs du public, condamnant les privéEs d'emploi à le rester ?

## **Contre le MEDEF et le gouvernement, construisons un « tous ensemble » social et politique**

L'aggravation de la crise capitaliste oblige le gouvernement à durcir ses prévisions économiques, annonçant donc une aggravation de la politique d'austérité : des réductions de dépenses publiques encore plus importante (au moins 15 milliards de coupes supplémentaires), la baisse ou la fiscalisation des allocations familiales, le gel des retraites - voire leur baisse - par augmentation des cotisations versées par les pensionnés avec en prime un nouveau recul de l'âge de départ en retraite ; des économies sur la formation professionnelle, le logement, l'aide aux chômeurs... On en oublie, mais Hollande et Ayrault, leurs ministres et leurs conseillers, penseront à tout !

Plus que jamais, contre l'ANI et l'ensemble de la politique de ce gouvernement au service du patronat, il est urgent de se mobiliser, tous ensemble. Une seule journée ne suffira pas pour aboutir au retrait du projet de loi. C'est donc un vrai mouvement d'ensemble, généralisé, dans la durée, qu'il faut construire. Il pourrait commencer d'exister en s'appuyant sur la convergence des luttes en cours contre les plans de licenciements à PSA, Arcelor Mittal, Goodyear, Sanofi, contre les menaces qui pèsent à Petroplus, Pilpa, contre les accords de compétitivité à Renault et bientôt à PSA...

C'est pourquoi le NPA propose aux organisations syndicales qui construisent la mobilisation contre l'ANI, mais aussi aux équipes syndicales qui animent les luttes en cours, aux partis politiques qui les soutiennent de discuter de revendications qui répondent aux besoins du monde du travail : interdiction des licenciements, réquisition des entreprises qui licencient, réduction du temps de travail pour partager le travail, augmentation des salaires, défense des retraites et de la protection sociale, amnistie des salariéEs victimes de la répression patronale.

Il est urgent de construire une véritable opposition unitaire de gauche à ce gouvernement, une opposition qui s'appuie sur les mobilisations pour construire une alternative politique capable de répondre aux besoins du plus grand nombre en rompant avec la logique du profit, du capitalisme.

28/02/2013



Il y a maintenant plus d'un mois et demi que l'armée française intervient au Mali, au prétexte de protéger les populations contre les exactions barbares de groupes armés terroristes. Mais les véritables causes de l'intervention sont les mêmes que celles qui ont conduit à l'enlèvement en Irak et en Afghanistan. Sous le slogan de « lutte contre le terrorisme » se mène une guerre permanente contre les peuples. Il s'agit d'assurer les profits des multinationales qui pillent les richesses de ces pays, avec pour conséquence des populations vivant dans des conditions de misère extrême, frappées par les famines, décimées par des épidémies comme le sida...

Cette guerre contre les peuples profite aux mêmes grands groupes que la guerre que mènent les dirigeants européens contre leurs populations pour leur faire payer le prix de la crise, et dont l'ANI est un des multiples éléments. Alors, comme nous disons non à l'ANI, disons :

**Non à la guerre au Mali, troupes françaises hors d'Afrique !**